



Service Accueil Conseil : 03 21 10 33 80

Madame, Monsieur Bonjour,

Vous venez de perdre un être cher et nous vous présentons nos plus sincères condoléances. Pour vous aider, vous trouverez ci-dessous les principales démarches à effectuer relatives au statut d'agent des IEG. **Cette liste reprend l'ensemble des organismes et contrats proposés, vous n'êtes peut-être pas concernés par l'intégralité de la liste.**

- Pour la CNIEG (caisse de retraite) vous pouvez les joindre au **02 40 84 01 84**, un secours immédiat sera versé en quelques jours (en cas de décès de l'agent uniquement).
- Si le contrat IDCP A pour accident et M maladie a été souscrit, un capital sera versé aux bénéficiaires nommés dans son dernier contrat et dans ce cas vous trouverez joint l'imprimé à compléter.
- Si le contrat AG2R obsèques a été souscrit : à savoir que ce contrat est en procédure judiciaire en cours, un capital peut vous être tout de même versé il faudra un délai d'environ 12 mois pour obtenir réponse au dossier, si vous êtes concernés vous trouverez joint le formulaire à compléter.
- Pour le contrat Obsèques CNP : Nous vous invitons à contacter le **01 34 53 55 00** pour savoir si un contrat obsèques avait été souscrit. Ce contrat est fermé à la souscription depuis fin 2022.
- Il faudra ensuite contacter la CAMIEG (sécurité sociale + mutuelle des agents) au **08 06 06 93 00** et leur envoyer un acte de décès à CAMIEG – CPAM DES HAUTS DE SEINE – 92011 NANTERRE CEDEX.
- Envoyer un acte de décès à la CPAM pour les veuves d'agent qui décèdent ou épouse immatriculée.
- Envoyer un acte de décès à SOLIMUT (surcomplémentaire pour les retraités) à SOLIMUT MUTUELLE DE France – Service CSMR – TSA 21123 – 06709 SAINT LAURENT DU VAR – **01 84 980 980**
- Envoyer un acte de décès à SANERGI ieg (surcomplémentaire des actifs) soit au téléphone au **09 72 72 72 50** ou par courrier à Centre de gestion SANERGI IEG – TSA 70291 – 28039 Chartres Cedex.

Les imprimés sont à compléter et à retourner aux organismes concernés, en cas de difficultés vous pouvez nous contacter au 03.21.10.33.80 tous les jours de 8h à 12h et 13h30 à 16h30.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,